

FEUILLE FÉDÉRALE

105^e année Berne, le 10 décembre 1953 Volume III

Paraît, en règle générale, chaque semaine. Prix 30 francs par an;
16 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement
Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco
à l'imprimerie des Hoirs C.-J. Wyss, société anonyme, à Berne

6545

RAPPORTS

des

**cantons sur l'emploi, à la lutte contre l'alcoolisme, du dix pour cent
de leur part aux recettes de la régie fédérale des alcools pour la période
du 1^{er} juillet 1951 au 30 juin 1952**

**Cinquante-neuvième message adressé sur cette matière
par le Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale**

(Du 4 décembre 1953)

Monsieur le Président et Messieurs,

Conformément aux prescriptions des articles 45 de la loi sur l'alcool du 21 juin 1932 et 131 du règlement d'exécution de cette loi, nous avons l'honneur de vous soumettre ci-après:

- I. Les rapports des gouvernements cantonaux sur l'emploi de la dîme de l'alcool en 1951/52;
- II. Un tableau des sommes employées en 1951/52 à la lutte visant surtout les causes de l'alcoolisme (rubr. I à V);
- III. Un tableau des sommes employées en 1951/52 à la lutte visant surtout les effets de l'alcoolisme (rubr. VI) ainsi qu'à la lutte visant à la fois les causes et les effets de l'alcoolisme (rubr. VII et VIII);
- IV. Un tableau de l'ensemble des dépenses, ainsi qu'un tableau indiquant la proportion des sommes figurant sous chacune des rubriques à l'ensemble des dépenses.

RAPPORTS des cantons sur l'emploi, à la lutte contre l'alcoolisme, du dix pour cent de leur part aux recettes de la régie fédérale des alcools pour la période du 1er juillet 1951 au 30 juin 1952

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	6545
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.12.1953
Date	
Data	
Seite	725-725
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 329

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.